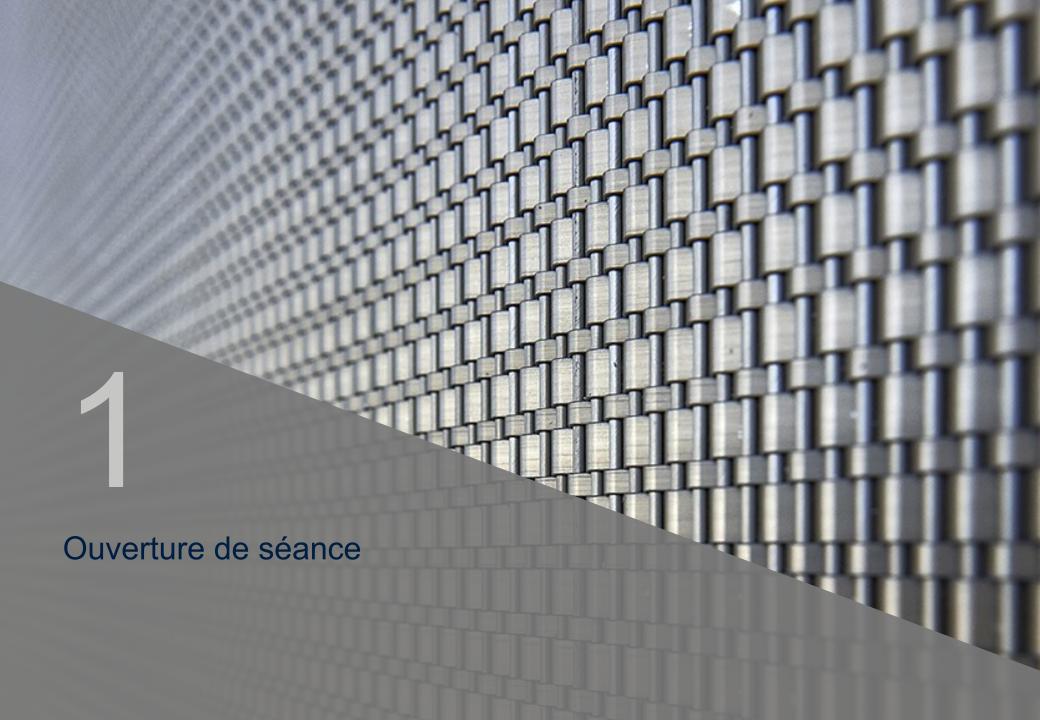


Sommaire



	Sections	
1	Ouverture de séance	3
2	Introduction	6
3	Revue des métiers	9
4	Responsabilité d'entreprise	14
5	Comptes consolidés 2020	16
6	Rapports des Commissaires aux comptes	20
7	Gouvernance	26
8	Session de questions - réponses	35
9	Résultats du vote des 27 résolutions	36



Ordre du jour (1/2)



Résolutions ordinaires

- 1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et fixation du dividende
- 3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L.226-10 et L.225-38 et suivants du Code de commerce
- Ratification de la cooptation de Madame Véronique Weill en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- 6. Renouvellement du mandat de Monsieur David de Rothschild en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- 7. Renouvellement du mandat de Madame Lucie Maurel-Aubert en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- 8. Renouvellement du mandat de Monsieur Adam Keswick en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- 9. Renouvellement du mandat de Monsieur Anthony de Rothschild en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- 10. Renouvellement du mandat de Sir Peter Estlin en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- 11. Renouvellement du mandat de Monsieur Sylvain Héfès en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- 12. Renouvellement du mandat de Monsieur Sipko Schat en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- 13. Approbation de la politique de rémunération applicable au Gérant et au Président Exécutif du Gérant
- 14. Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil de Surveillance
- 15. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce
- 16. Approbation des éléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2020 au Gérant
- 17. Approbation des éléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur Alexandre de Rothschild, Président Exécutif du Gérant
- 18. Approbation des éléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur David de Rothschild, Président du Conseil de Surveillance
- 19. Fixation du montant annuel global maximum de rémunération pouvant être attribuée aux membres du Conseil de Surveillance à compter du 1er janvier 2021
- 20. Approbation du plafonnement de la partie variable de la rémunération des personnes visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des exercices suivants et ce jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement
- 21. Vote consultatif sur base consolidée sur l'enveloppe globale des rémunérations de toute nature versées durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 aux personnes visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier
- 22. Autorisation au Gérant à l'effet d'opérer sur les actions de la Société



Ordre du jour (2/2)



Résolutions extraordinaires

- 23. Délégation de compétence au Gérant à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées
- 24. Délégation de compétence au Gérant à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées
- 25. Délégation de compétence au Gérant à l'effet de décider l'émission d'actions ou valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise
- 26. Limitation globale du montant des émissions effectuées en vertu des 23^{ème} et 25^{ème} résolutions de la présente Assemblée générale et des 20^{ème}, 21^{ème}, 22^{ème}, 23^{ème} et 24^{ème} résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 14 mai 2020

Résolution ordinaire

27. Pouvoirs pour les formalités

Pour plus d'informations sur la présente Assemblée générale ou pour consulter les différents rapports présentés à l'Assemblée générale, se reporter, selon le cas, au Document d'Assemblée (intitulé « Avis de convocation ») ou au rapport annuel publié par Rothschild & Co SCA (la « **Société** ») le 31 mars 2021, (le « **Rapport Annuel 2020** »). Ces documents ainsi que les documents et informations prévus à l'article R.22-10-23 du Code de commerce sont disponibles sur le site internet de la Société (<u>www.rothschildandco.com</u>).





Faits marquants 2020



La crise COVID-19 a démontré la résilience du Groupe et les avantages d'une vision à long terme

Résultats

- Revenus en baisse de 4% à 1 799 M€ (2019 : 1 872 M€)
- Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels à 173 M€ (2019 : 233 M€)
- Bénéfice par action (BPA) hors éléments exceptionnels à 2,37 € (2019 : 3,24 €)

Performance des métiers

- Conseil financier : performances solides dans une année perturbée, avec des revenus annuels en baisse de 1% par rapport à l'année dernière à 1 146 M€ (2019 : 1 160 M€)
- Banque privée et gestion d'actifs : forte collecte nette en Banque privée à 2,9 Mds€. Performance financière résiliente en Europe avec des revenus en hausse de 3% à 470 M€ (2019 : 458 M€) et un résultat avant impôt en hausse de 9% à 74 M€ (2019 : 68 M€)
- Capital-investissement et dette privée (Merchant Banking) : revenus annuels en baisse de 25% à 148 M€ (2019 : 197 M€) en raison de moindres réévaluations des investissements par rapport à 2019. En revanche, forte progression des revenus récurrents de 24% portée par la croissance des actifs sous gestion grâce aux succès des récentes levées de fonds

Dividende

- Dividende 2020 limité à 0,70 € par action (après le non-versement du dividende 2019 de 0,85 €)
- En conséquence, nous prévoyons de verser au 4ème trimestre 2021 un acompte exceptionnel sur dividende de 1,04 € par action, sous réserve de la levée des restrictions et en l'absence d'évolutions défavorables significatives



Chiffres clés



Au 31 décembre 2020 (comparés au 31 décembre 2019)

Revenus 1 799 M€ -4%

Résultat net¹
173 M€
-26%

Ratio de solvabilité 20,1%

8,8%

BPA¹ 2,37 € -27%

Nombre de collaborateurs 3 587 +1%

Notes

- 1 Hors éléments exceptionnels
- 2 ROTE = Retour sur fonds propres tangibles





Conseil financier



Revenus (en M€)



Faits marguants 2020

- avec une baisse des revenus de fusions-acquisitions, compensée par l'augmentation des revenus relatifs au conseil en financement:
 - Revenus : 1 146 M€ (-1% par rapport à 2019)
 - Résultat avant impôt : 178 M€ (-2% par rapport à 2019), soit une marge opérationnelle de 16%
- Niveau record aux Etats-Unis en 2020, avec une très forte activité en restructuration
- 2ème place mondiale et 1ère place européenne par nombre d'opérations M&A réalisées (Source: Refinitiv)
- 8ème mondial en montant des revenus fin 2020

Perspectives 2021

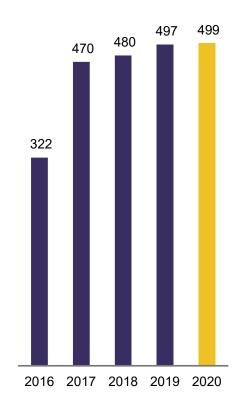
- Très bonne résistance de l'activité, Très bon démarrage début 2021, avec la poursuite de la tendance positive observée fin 2020
 - Portefeuille de mandats élevé dans l'ensemble des activités et dépasse les niveaux observés à la même époque l'an dernier
 - Toutefois, nous restons vigilants face aux incertitudes des marchés au cours de l'année à venir



Banque privée et gestion d'actifs



Revenus (en M€)



Faits marquants 2020

- Collecte nette positive grâce à la Banque privée (+2,9 Mds€), en croissance régulière depuis 2016 (TCAC : 38%)
- Performance très satisfaisante en Europe :
 - Revenus : 470 M€ (+3%)
 - Résultat avant impôt : 74 M€ (+9%)
- Actifs sous gestion : 78,1 Mds€, hors acquisition de la banque Pâris Bertrand (6 Mds€) - closing attendu pendant l'été
- Politique de crédit conservatrice, sans problème significatif dans l'environnement actuel
- Année plus contrastée pour notre gestion d'actifs nord-américaine

Perspectives 2021

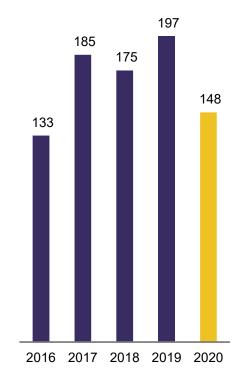
- Démarrage vigoureux début 2021 avec une collecte nette positive en Banque privée
- Métier toujours impacté par la faiblesse et la persistance des taux d'intérêt négatifs des banques centrales
- Finalisation de l'acquisition de la banque Pâris Bertrand
- Priorité sur notre stratégie d'accroissement des revenus tout en maintenant un contrôle strict des coûts



Capital investissement et dette privée



Revenus (en M€)



Faits marquants 2020

- Contribution positive aux résultats
 Confiant dans notre capacité à du Groupe, malgré un environnement exigeant:
 - Revenus : 197 M€ (-25%), forte Efforts sur le déploiement des hausse des revenus récurrents (+24%)
 - Résultat avant impôt : 57 M€, soit une marge opérationnelle de 39%
- Forte croissance des actifs sous gestion de 12% à 15,7 Mds€, notamment grâce au :
 - Lancement du 3^{ème} fonds européen de dettes privées
 - Et du nouveau fonds de capitalinvestissement investissant dans des entreprises européennes de taille moyenne

Perspectives 2021

- poursuivre la croissance les actifs sous gestion
- fonds récemment levés et la recherche d'opportunités de cessions
- Poursuite de la croissance des revenus récurrents à la suite des récentes levées de fonds
- Anticipation d'une augmentation des revenus liés à la performance des investissements avec une accélération de la création de valeur



Zoom sur le 1^{er} trimestre 2021



Revenus (en millions d'€)

	1er trimestre				
(en millions d'€)	2021	2020	% Var		
Conseil financier	394.9	269.1	47%		
Banque privée et gestion d'actifs	134.3	130.8	3%		
Merchant Banking	103.4	20.7	400%		
Autres métiers et fonctions centrales	5.0	3.1	61%		
Total avant rapprochement IFRS	637.6	423.7	50%		
Rapprochement IFRS	(1.4)	(7.3)	(81)%		
Total revenus du Groupe	636.2	416.4	53%		

Commentaires

Conseil financier

- Revenus record pour un 1^{er} trimestre, en hausse de 47% reflétant la poursuite de la forte dynamique et des niveaux d'activité sur l'ensemble de ce métier
- 6ème place mondiale en termes de revenus à fin mars 2021

Banque privée et gestion d'actifs

- Collecte nette record de la banque privée au trimestre (2,4 Mds€). Début de stabilisation de la gestion d'actifs aux Etats-Unis
- Forte progression des actifs sous gestion à 83,6 Mds€ (+7%) grâce à la collecte et aux performances des stratégies de gestion
- Revenus en hausse de 3% en Europe grâce à l'accroissement des actifs gérés

Capital-investissement et dette privée

- Revenus trimestriel record, en hausse de 400%, grâce à d'importantes réévaluations des investissements, et une forte progression des revenus récurrents
- Actifs sous gestion de 16,2 Mds€ à fin mars 2021

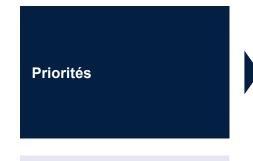




Responsabilité d'entreprise



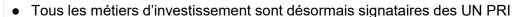
Points marquants de l'année 2020





- Création d'un comité RSE au sein du Conseil de Surveillance
- Création d'une équipe Groupe dédiée à l'investissement responsable
- Dialogue actif avec les agences de notation ESG et autres parties prenantes
- Décision de devenir signataire du Pacte mondial des Nations Unies





- Intégration des critères ESG dans les décisions d'investissement pour créer de la valeur à long terme
- Politique d'engagement pour un dialogue constructif avec les sociétés sur les questions ESG
- Rôle de premier plan dans la collecte de fonds pour les « projets renouvelables » et des investissements dans des « projets verts »



- Soutenir le bien-être et la productivité des employés dans un environnement de travail à distance
- Focus sur l'inclusion du genre (24% de femmes aux grades *Assistant Director* et plus) et des minorités ethniques
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 61% par ETP et compensation des émissions inévitables ; Note « A- » du CDP pour le changement climatique
- Soutien à des travailleurs de première ligne depuis le début de la pandémie par le biais de dons et de bénévolat





Compte de résultat consolidé simplifié



(en millions d'€)	2020	2019	Var	Var %
Revenus	1,799	1,872	(73)	(4)%
Charges de personnel	(1,096)	(1,065)	(31)	3%
Charges administratives	(255)	(289)	34	(12)%
Dotations aux amortissements et dépréciations	(67)	(66)	(1)	2%
Coût du risque	(7)	(6)	(1)	17%
Résultat d'exploitation	374	446	(72)	(16)%
Autres produits / (charges) (net)	(5)	19	(24)	(126)%
Résultat avant impôt	369	465	(96)	(21)%
Impôt sur les bénéfices	(60)	(68)	8	(12)%
Résultat net	309	397	(88)	(22)%
Participations ne donnant pas le contrôle	(148)	(154)	6	(4)%
Résultat net - part du Groupe	161	243	(82)	(34)%
Ajustements pour éléments exceptionnels	12	(10)	22	(220)%
Résultat net - part du Groupe hors éléments exceptionnels	173	233	(60)	(26)%
Bénéfice par action	2.20 €	3.38 €	(1.18) €	(35)%
BPA - hors éléments exceptionnels	2.37 €	3.24 €	(0.87) €	(27)%
Rentabilité des capitaux propres corporels (ROTE)	8.2%	13.2%		
ROTE - hors éléments exceptionnels	8.8%	12.6%		



17

Bilan consolidé simplifié

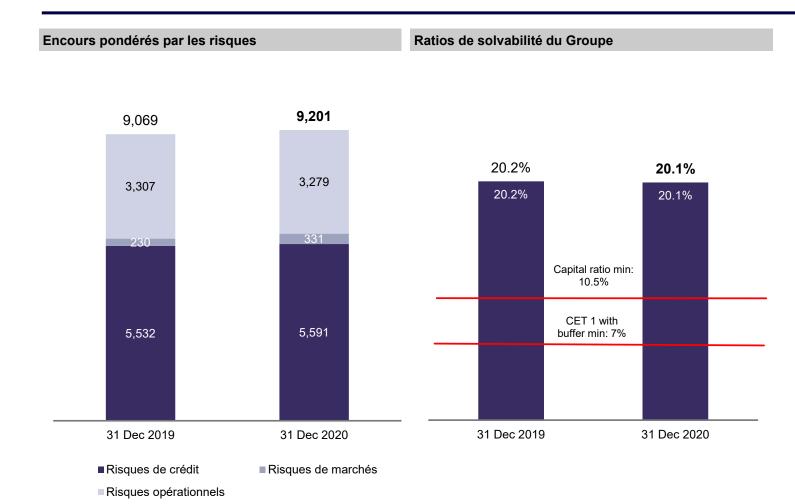


(en milliards d'€)	31/12/2020	31/12/2019	Var
Caisse et banques centrales	4.7	4.4	0.3
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2.3	2.0	0.3
Prêts et créances sur la clientèle	3.5	3.3	0.2
dont prêts à la clientèle privée	3.1	2.8	0.3
Actifs financiers	2.7	2.8	(0.1)
Autres actifs	1.5	1.7	(0.2)
Total des actifs	14.7	14.2	0.5
Dettes envers la clientèle	9.9	9.5	0.4
Autres dettes	2.1	2.1	0.0
Capitaux propres - part du Groupe	2.3	2.2	0.1
Participations ne donnant pas le contrôle	0.4	0.4	0.0
Total des passifs	14.7	14.2	0.5



Ratios de solvabilité









Rapport sur les comptes annuels



En date du 11 mars 2021

Opinion sur les comptes

Certification sans réserve

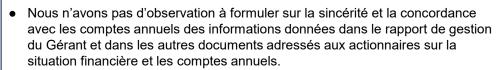
Justification des appréciations – Points clés de l'audit

• Points clés de l'audit

La dépréciation des titres de participation et des titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) a été retenue comme un point clé de notre audit des comptes annuels.

Rapport sur les comptes annuels : pages 251 à 253 du Rapport Annuel 2020

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires



 Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du Code de commerce.

Rapport sur les comptes consolidés



En date du 11 mars 2021

Opinion sur les comptes

Certification sans réserve

Justification des appréciations – Points clés de l'audit



Points clés de l'audit

Les éléments suivants ont été retenus comme points clés de notre audit des comptes consolidés :

- Valorisation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat
- Provisions pour litiges
- Reconnaissance des revenus pour les prestations de conseil et de services

Vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de de gestion du Gérant



• Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Rapport sur les comptes consolidés : pages 236 à 238 du Rapport Annuel 2020



Rapport sur les conventions réglementées



En date du 11 mars 2021

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale



Il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.226-10 du Code de commerce.

Rapport sur les conventions réglementées : page 37 du Document d'Assemblée

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale



Nous avons par ailleurs été informés de l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale du 14 mai 2020, sur rapport spécial des Commissaires aux comptes du 18 mars 2020 :

 Rémunération octroyée à Madame Angelika Gifford, membre du Conseil de Surveillance, au titre d'un rôle de consultant portant sur la stratégie de Rothschild & Co SCA en matière de technologies de l'information. Cette convention a pris fin le 14 mai 2020, date de prise d'effet de la démission de Madame Angelika Gifford de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance de Rothschild & Co.



Rapports émis au titre des résolutions à caractère extraordinaire (1/2)



En date du 14 avril 2021

Autorisation
d'attribution d'options
de souscription ou
d'achat d'actions
(23 et 26èmes résolutions)



- Il appartient au Gérant d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achats d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.
- Nous avons vérifié que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Gérant et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et règlementaires.
- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

Rapport sur les 23 et 26^{èmes} résolutions : page 38 du Document d'Assemblée

Autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

(24^{ème} résolution)



- Il appartient au Gérant d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.
- Nous avons vérifié que les modalités envisagées et données dans le rapport du Gérant s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.
- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Gérant portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Rapport sur la 24^{ème} résolution : page 39 du Document d'Assemblée

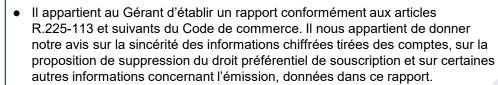


En date du 14 avril 2021

Rapports émis au titre des résolutions à caractère extraordinaire (2/2)



Emission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise (25 et 26èmes résolutions)



 Nous avons vérifié le contenu du rapport du Gérant relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

- Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'émission qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Gérant.
- Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.
- Conformément à l'article R.225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Gérant.

Rapport sur les 25 et 26^{èmes} résolutions : page 40 du Document d'Assemblée





Le Gérant - Rothschild & Co Gestion SAS



Président Exécutif du Gérant

Alexandre de Rothschild

Représentant légal du Gérant

Le Gérant

Il assure la conduite générale des affaires de la Société et dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances en son nom Conseil de Gérance de Rothschild & Co Gestion

Comité Exécutif du Groupe

- Assiste le Président Exécutif dans l'exercice de ses fonctions en qualité de représentant légal du Gérant
- 4 membres : le Président Exécutif et trois Managing Partners (Robert Leitão et François Pérol, Co-Présidents du Comité Exécutif du Groupe, ainsi que Marc-Olivier Laurent)
- Au moins une réunion par mois en plus des réunions trimestrielles (avant les réunions du Conseil de Surveillance et de ses comités)
- Propose des orientations stratégiques au Gérant et l'assiste dans la supervision de la mise en œuvre de la stratégie dans l'ensemble du Groupe et de sa gestion opérationnelle
- **15 membres** : composé des plus hauts responsables des divisions opérationnelles et fonctionnelles du Groupe
- Les Co-Présidents du Comité Exécutif du Groupe rendent compte ensemble au Gérant des initiatives, propositions et décisions du Comité Exécutif du Groupe et s'assurent que le Comité Exécutif du Groupe met en œuvre les mesures décidées par le Gérant



Le Conseil de Surveillance et ses comités spécialisés



A l'issue de l'Assemblée générale mixte¹

Le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la Société par le Gérant, en ce compris notamment l'information financière et comptable ainsi que le dispositif de contrôle interne en matière de risques, conformité et audit interne. Celui-ci s'appuie sur quatre comités spécialisés : le Comité d'Audit, le Comité des Rémunérations et des Nominations, le Comité des Risques et le Comité RSE

		Comités spécialisés					
15 membres	Conseil de Surveillance	Comité d'Audit	Comité des Rémunérations et des Nominations	Comité des Risques	Comité RSE	8 membres	
David de Rothschild						indépendants	
Eric de Rothschild							
Lucie Maurel-Aubert							
Adam Keswick						400/	
Dr. Daniel Daeniker						40%	
Anthony de Rothschild						de femmes	
Gilles Denoyel				•		60%	
Sir Peter Estlin			•	-		d'hommes	
Sylvain Héfès						u nommes	
Suet-Fern Lee		_		•			
Arielle Malard de Rothschild		-		-		7	
Carole Piwnica	_		•				
Sipko Schat							
Luisa Todini	=		•			nationalités	
Véronique Weill	=		•				
Président/Présidente ■ Vice-Président/Vic	e-Présidente Memi	bre indépendai	nt Membre non-ind	lépendant			

Note

Sous réserve de l'adoption des 5^{ème} à 12^{ème} résolutions



28



Proposition de ratification de la cooptation comme membre du Conseil de Surveillance





• Date de naissance : 16 septembre 1959

• Nationalité : française

• Date de début de mandat : 14 mai 2020

• Date de fin de mandat : Assemblée générale 2022

• Membre du Conseil de Surveillance remplacé : Angelika Gifford

¹ Depuis le 15 décembre 2020



*

Propositions de renouvellement comme membre du Conseil de Surveillance (1/3)

David de Rothschild (6ème résolution)

Président du Conseil de Surveillance

• Date de naissance : 15 décembre 1942

• Nationalité : française

• Durée du mandat proposée : 3 ans

• Date de première nomination : 17 mai 2018

Lucie Maurel-Aubert (7^{ème} résolution)

Vice-Présidente du Conseil Surveillance

Présidente du Comité RSE

• Date de naissance : 18 février 1962

• Nationalité : française

Durée du mandat proposée : 3 ans

• Date de première nomination : 8 juin 2012

Adam Keswick

(8ème résolution)

Vice-Président du Conseil de Surveillance Membre indépendant du Conseil de Surveillance

• Date de naissance : 1er février 1973

• Nationalité : britannique

• Durée du mandat proposée : 2 ans

• Date de première nomination : 29 septembre 2016

*

Propositions de renouvellement comme membre du Conseil de Surveillance (2/3)

Anthony de Rothschild (9ème résolution)



Membre du Conseil de Surveillance

Membre du Comité RSE

• Date de naissance : 30 janvier 1977

• Nationalité : britannique

• Durée du mandat proposée : 2 ans

• Date de première nomination : 8 juin 2012

Sir Peter Estlin (10ème résolution)

Membre indépendant du Conseil de Surveillance

Président du Comité d'Audit

Membre du Comité des Risques

Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations

• Date de naissance : 4 juillet 1961

• Nationalité : britannique

• Durée du mandat proposée : 3 ans

• **Date de première nomination** : 10 mars 2020 (cooptation par le Conseil de Surveillance ratifiée par l'Assemblée générale mixte du 14 mai 2020)



Propositions de renouvellement comme membre du Conseil de Surveillance (3/3)

Sylvain Héfès (11ème résolution)



Membre du Conseil de Surveillance

Président du Comité des Rémunérations et des Nominations

• Date de naissance : 28 mars 1952

• Nationalité : française

• Durée du mandat proposée : 3 ans

• Date de première nomination : 29 mars 2012

Sipko Schat (12ème résolution)

Membre du Conseil de Surveillance Président du Comité des Risques Membre du Comité d'Audit

• Date de naissance : 21 mars 1960

Nationalité : néerlandaise

Durée du mandat proposée : 3 ans

Date de première nomination : 8 juin 2012



*

Activité du Conseil de Surveillance et des comités au cours de l'exercice 2020

Conseil de Surveillance et comités spécialisés



- Conseil de Surveillance : 7 réunions 89,92% de taux de présence
- Comité d'Audit : 4 réunions 100% de taux de présence
- Comité des Rémunérations et des Nominations : 3 réunions 90% de taux de présence
- Comité des Risques : 4 réunions 87,50% de taux de présence
- Comité RSE : 2 réunions 100% de taux de présence

Les taux d'assiduité individuels des membres du Conseil de Surveillance sont présentés dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, en page 154 du Rapport Annuel 2020

Les attributions, l'organisation et l'activité du Conseil de Surveillance et de ses comités spécialisés sont présentées dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, en pages 148 et suivantes du Rapport Annuel 2020



Rémunérations (say on pay)



Politique de rémunération applicable au Gérant et au Politique de rémunération applicable aux membres du Président Exécutif du Gérant Conseil de Surveillance • Présentée en Section 3.1.1 du rapport sur le • Présentée en Section 3.1.2 du rapport sur le Vote ex-ante gouvernement d'entreprise, en page 156 du Rapport gouvernement d'entreprise, en page 157 du Rapport Annuel 2020 Annuel 2020 • Soumise à l'approbation de l'Assemblée générale • Soumise à l'approbation de l'Assemblée générale (13ème résolution) (14ème résolution) Informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce présentées en Section 3.2 du rapport sur le gouvernement d'entreprise, en pages 157 et suivantes du Vote ex-post global Rapport Annuel 2020 • Soumises à l'approbation de l'Assemblée générale (15ème résolution) Alexandre de Rothschild David de Rothschild Gérant **Rothschild & Co Gestion SAS** Président Exécutif du Gérant Président du Conseil de Surveillance Eléments de rémunération versés Eléments de rémunération versés Eléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de au cours, ou attribués au titre, de au cours, ou attribués au titre, de l'exercice 2020 l'exercice 2020 l'exercice 2020 • Présentés en Section 3.2.1 du Présentés en Section 3.2.2 du Présentés en Section 3.2.3 du Vote ex-post individuel rapport sur le gouvernement rapport sur le gouvernement rapport sur le gouvernement d'entreprise, en page 157 du d'entreprise, en pages 158 et d'entreprise, en page 160 du Rapport Annuel 2020 suivantes du Rapport Annuel 2020 Rapport Annuel 2020 Soumis à l'approbation de Soumis à l'approbation de Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale l'Assemblée générale l'Assemblée générale (16ème résolution) (17ème résolution) (18ème résolution)

Surveillance à compter du 1er janvier 2021 : 970 000 €

Soumise à l'approbation de l'Assemblée générale (19ème résolution)

• Fixation du montant annuel globale maximum de rémunération pouvant être attribuée aux membres du Conseil de

Montant augmenté par rapport au montant approuvé par l'Assemblée générale mixte du 14 mai 2020 pour tenir compte de

la création du Comité RSE et prévoir une marge pour permettre la convocation de réunions exceptionnelles du Conseil



Enveloppe globale

(Conseil de Surveillance)







Approbation des comptes sociaux de l'exercice

1 ère résolution (ordinaire)



• Bénéfice : 84 497 124 €

• Aucune dépense et charge non déductible pour l'établissement de l'impôt visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,94%**

0,06%

Abstention: 161 631 voix





Affectation du résultat et fixation du dividende

2ème résolution (ordinaire)



Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et fixation du dividende

- Résultat net de l'exercice : 84 497 124 €
- Bénéfice distribuable : 601 031 051 €
- Dividende : compte tenu des recommandations de l'ACPR en 2020 et 2021, le dividende proposé à l'Assemblée générale est limité à 0,70 € par action
- Date de paiement : 26 mai 2021
- Date de détachement du dividende : 24 mai 2021

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR

> 99,99%

CONTRE

< 0,01%

Abstention: 441 voix





Approbation des comptes consolidés de l'exercice

3ème résolution (ordinaire)



Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020

• Produit net bancaire: 1 798 931 milliers d'euros

Résultat net consolidé : 309 223 milliers d'euros

• Résultat net – part du Groupe : 160 511 milliers d'euros

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR

> 99,99%

CONTRE

< 0,01%

Abstention: 37 306 voix



4^{ème} résolution



Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

4ème résolution(ordinaire)



Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles L.226-10 et L.225-38 et suivants Code de commerce

• Le rapport spécial des Commissaires aux comptes ne fait état d'aucune nouvelle convention réglementée conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,49%**

0,51%

Abstention: 619 voix



5^{ème} résolution



Ratification de la cooptation d'un membre du Conseil de Surveillance

5ème résolution (ordinaire)



Ratification de la cooptation de Madame Véronique Weill en qualité de membre du Conseil de Surveillance

- Date de début du mandat : 14 mai 2020
- Membre du Conseil de Surveillance remplacé : Madame Angelika Gifford
- Mandat arrivant à échéance à l'issue de Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **96,99%**

3,01%

Abstention: 826 voix



6ème à 12ème résolutions (1/7)



Renouvellement de membres du Conseil de Surveillance

6ème résolution (ordinaire)



Renouvellement du mandat de Monsieur David de Rothschild en qualité de membre du Conseil de Surveillance

- Durée du mandat : 3 ans
- Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,70%**

0,30%

ix

Abstention: 771 voix



6ème à 12ème résolutions (2/7)



Renouvellement de membres du Conseil de Surveillance

7ème résolution(ordinaire)



Renouvellement du mandat de Madame Lucie Maurel-Aubert en qualité de membre du Conseil de Surveillance

- Durée du mandat : 3 ans
- Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,69%**

0,31%

Abstention: 826 voix



6ème à 12ème résolutions (3/7)



Renouvellement de membres du Conseil de Surveillance

8ème résolution (ordinaire)



Renouvellement du mandat de Monsieur Adam Keswick en qualité de membre du Conseil de Surveillance

- Durée du mandat : 2 ans
- Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **92,73%**

CONTRE

7,27%

Abstention: 1 426 voix



6ème à 12ème résolutions (4/7)



Renouvellement de membres du Conseil de Surveillance

9ème résolution(ordinaire)



Renouvellement du mandat de Monsieur Anthony de Rothschild en qualité de membre du Conseil de Surveillance

- Durée du mandat : 2 ans
- Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,70%**

0,30%

Abstention: 771 voix



6ème à 12ème résolutions (5/7)



Renouvellement de membres du Conseil de Surveillance

10ème résolution (ordinaire)





- Durée du mandat : 3 ans
- Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **97,03%**

CONTRE

2,97%

Abstention: 826 voix



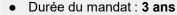
6ème à 12ème résolutions (6/7)

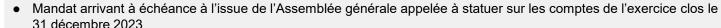


Renouvellement de membres du Conseil de Surveillance

11ème
résolution
(ordinaire)







RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **96,38%**

CONTRE

3,62%

Abstention: 826 voix



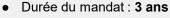
6^{ème} à 12^{ème} résolutions (7/7)

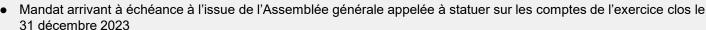


Renouvellement de membres du Conseil de Surveillance

12ème résolution (ordinaire)

Renouvellement du mandat de Monsieur Sipko Schat en qualité de membre du Conseil de Surveillance





RESOLUTION ADOPTÉE

POUR 98,14% CONTRE

1,86%

Abstention: 801 voix



13ème et 14ème résolutions (1/2)



Politiques de rémunération applicables aux mandataires sociaux (vote *ex-ante*)

13^{ème}
résolution
(ordinaire)

Approbation de la politique de rémunération applicable au Gérant et au Président Exécutif du Gérant

Gérant

- Aucune rémunération
- Remboursement de ses frais de fonctionnement (frais de personnel, rémunération de ses mandataires sociaux, honoraires des commissaires aux comptes, etc.) en application des statuts de Rothschild & Co

Président Exécutif du Gérant

- Rémunération fixée par l'assemblée générale des associés du Gérant se prononçant à la majorité simple après consultation du Conseil de Surveillance de la Société qui consulte lui-même son propre Comité des Rémunérations et des Nominations
- Une rémunération fixe, à l'exclusion de toute autre forme de rémunération (variable, action etc.)
- Rémunération pour 2021 : 500 000 euros
- → Présentée en Section 3.1.1. du rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise (page 156 du Rapport Annuel 2020)

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,54%**

CONTRE

0,46%

Abstention: 1 077 voix



13ème et 14ème résolutions (2/2)



Politique de rémunération applicables aux mandataires sociaux (vote *ex-ante*)

14ème résolution (ordinaire)

Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil de Surveillance

Rémunération fixe

	Rémunération en euros (par membre et par an)
Rémunération fixe du Président du Conseil de Surveillance	200 000
Rémunération de base d'un membre du Conseil de Surveillance	20 000
Rémunération de base d'un Président de comité	15 000

Rémunération variable

Montant forfaitaire de 2 500 € attribué à chaque membre du Conseil de Surveillance (autre que le Président) lorsqu'il/elle assiste à une réunion du Conseil de Surveillance ou à une réunion d'un de ses comités spécialisés à laquelle il/elle est convoqué(e)

→ Présentée en Section 3.1.2 du rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise (page 157 du Rapport Annuel 2020)

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR 99,57% CONTRE 0,43%

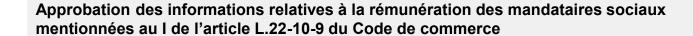
Abstention: 1 010 voix





Informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce (vote *ex-post global*)

15^{ème}
résolution
(ordinaire)



→ Informations présentées en Section 3.2 du rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise (pages 157 et suivantes du Rapport Annuel 2020)

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,46%**

CONTRE

0,54%

Abstention: 2 245 voix



16ème à 18ème résolutions (1/3)



Eléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2020 aux mandataires sociaux (vote *ex-post* individuel)

16^{ème}
résolution
(ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2020 au Gérant



- Aucune rémunération perçue
- Remboursement de ses frais de fonctionnement liés à sa fonction de Gérant : 916 811, 54 €
- → Présentés en Section 3.2.1 du rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise (page 157 du Rapport Annuel 2020)

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,40%**

CONTRE

0,60%

Abstention: 1 642 voix



16ème à 18ème résolutions (2/3)



Eléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2020 aux mandataires sociaux (vote *ex-post* individuel)

17^{ème}
résolution
(ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur Alexandre de Rothschild, au Président Exécutif du Gérant



- Rémunération fixe au titre de sa fonction de Président Exécutif du Gérant : 500 000 €
- Aucune autre rémunération perçue
- → Présentés en Section 3.2.2 du rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise (pages 158 et suivantes du Rapport Annuel 2020)

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,46%**

CONTRE

0,54%

Abstention: 1 597 voix



16ème à 18ème résolutions (3/3)



Eléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2020 aux mandataires sociaux (vote *ex-post* individuel)

18^{ème}
résolution
(ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice clos le 31 décembre 2020 à Monsieur David de Rothschild, Président du Conseil de Surveillance



- Rémunération fixe en qualité de Président du Conseil de Surveillance : 200 000 €
- Aucune autre rémunération perçue
- → Présentés en Section 3.2.3 du rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise (page 160 du Rapport Annuel 2020)

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,82%**

CONTRE

0,18%

Abstention: 1 597 voix





Montant annuel global maximum de rémunération pouvant être attribuée aux membres du Conseil de Surveillance à compter du 1^{er} janvier 2021

19ème résolution (ordinaire)



• Fixation du montant global maximum de rémunération pouvant être attribuée aux membres du Conseil de Surveillance pour chaque exercice à compter du 1er janvier 2021 à 970 000 euros

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,93%**

0,07%

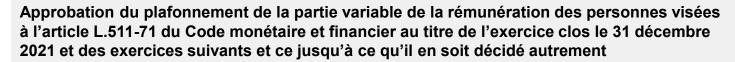
Abstention: 933 voix





Plafonnement de la partie variable de la rémunération des personnes identifiées comme « Preneurs de Risques Significatifs »

20^{ème} résolution (ordinaire)



- « Preneurs de Risques Significatifs » : personnes dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque du Groupe et/ou des entités régulées du Groupe, tels que définis par les règles CRD et leur transposition en droit français (article L.511-71 du Code monétaire et financier) ainsi que les normes techniques de réglementation de l'ABE
- A titre indicatif, le nombre de Preneurs de Risques Significatifs au titre de l'exercice 2020 est de 144
- Fixation d'un plafonnement à 200% de la partie fixe de la rémunération de chacune de ses personnes avec faculté d'appliquer le taux d'actualisation prévu par l'article L.511-79 du Code monétaire et financier
- Objectifs de la fixation d'un tel plafond :
 - maintenir la compétitivité des rémunérations des membres du personnel disposant de compétences indispensables et/ou affichant des performances exceptionnelles, tout en veillant à une gestion maîtrisée des risques du Groupe Rothschild & Co
 - éviter une situation de forte distorsion de concurrence
 - conserver la flexibilité nécessaire entre les attributions de rémunération variable et la performance constatée
 - recruter et retenir les personnes concernées en leur offrant des rémunérations en ligne avec les pratiques des concurrents
- Approche en ligne avec la démarche adoptée par les banques européennes de taille et d'activité comparables

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,99%**

0,01%

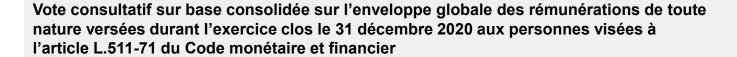
Abstention: 1 642 voix





Vote consultatif sur base consolidée sur l'enveloppe globale des rémunérations de toute nature versées durant l'exercice 2020 aux personnes identifiées comme « Preneurs de Risques Significatifs »

21ème résolution (ordinaire)





- Enveloppe globale des rémunérations de toute nature versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 aux 144 membres du personnel identifiés comme Preneurs de Risques Significatifs
- Montant de l'enveloppe globale des rémunérations de toute nature qui leur a été versée durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 : 71 millions d'euros
- En raison du calendrier de paiement de la rémunération variable, y compris le report du paiement d'une partie sur un certain nombre d'années, le montant total versé à ces personnes en 2020 comprend une part importante de paiements liés à des exercices antérieurs et ne permet donc pas une évaluation pertinente de la rémunération liée à la performance au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,87%**

CONTRE

0,13%

Abstention: 1 585 voix





Autorisation au Gérant à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

22ème **résolution** (ordinaire)



- Objectifs:
 - animer le marché secondaire et assurer la liquidité de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité
 - annulation de tout ou partie des actions ainsi rachetés
 - attribution ou cession d'actions pour honorer les obligations liées à des plans d'options d'actat d'actions, plans d'attribution gratuite d'actions, attribution d'actions au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et tout autre attribution aux salariés et mandataires sociaux
 - allocation d'actions ordinaires de la Société aux salariés et mandataires sociaux
 - remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière
 - détention et remise ultérieure à titre de paiement, d'échange ou autre, et plus généralement, dans le cadre d'opérations de croissance externe
 - tout autre objectif conforme ou qui viendrait à l'être aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment toute autre pratique admise ou reconnue – ou qui viendrait à l'être – par la réglementation ou l'AMF
- Prix maximum d'achat : 50 €
- Montant maximal global (hors frais d'acquisition): 388 287 550 €
- Durée de validité de l'autorisation : 18 mois à compter de la présente l'Assemblée générale

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,97%**

0,03%

Abstention: 52 960 voix



23^{ème} à 25^{ème} résolutions (1/3)



Renouvellement des autorisations et délégations financières

23ème résolution (extraordinaire)

Délégation de compétence au Gérant à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées

- Limite: 6% du capital social à la date de l'Assemblée générale (0,74% pour les dirigeants mandataires sociaux)1
- Prix de souscription et prix d'achat arrêtés par le Gérant dans les limites suivantes :
 - pour l'octroi de souscription : prix ne pourra être inférieur ni à 80% de la moyenne des premiers cours côtés de l'action de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options de souscription seront consenties, ni au cours de clôture à la date d'attribution
 - pour l'octroi d'options d'achat : prix ne pourra être inférieur à ni à 80% de la moyenne du prix d'acquisition des actions auto-détenues par la Société au titre des articles L.225-208, L.22-10-61 et L.22-10-62 du Code de commerce, ni au cours de clôture à la date d'attribution
- Durée de la délégation : 38 mois à compter de l'Assemblée générale

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **92,05%**

CONTRE

7,95%

Abstention: 789 voix

Note

¹ S'impute sur le montant du plafond de 70 M€ visé à la 26ème résolution



23^{ème} à 25^{ème} résolutions (2/3)



Renouvellement des autorisations et délégations financières

24ème résolution (extraordinaire)





- Limite : 2% du capital social au jour de la décision du Gérant
- Modalités: le Gérant déterminera l'identité des bénéficiaires des attributions ainsi que les critères et conditions d'attribution gratuites des actions (notamment le durée des périodes d'acquisition et d'indisponibilité et le nombre d'actions par bénéficiaire)
- Durée de la délégation : 38 mois à compter de l'Assemblée générale

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **92,26%**

CONTRE

7,74%

Abstention: 789 voix



23^{ème} à 25^{ème} résolutions (3/3)



Renouvellement des autorisations et délégations financières

25ème résolution (extraordinaire)



Délégation de compétence au Gérant à l'effet de décider l'émission d'actions ou valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise

- Limite : 1 M€ de montant nominal maximal¹
- Modalités : prix de souscription des actions fixé par le Gérant conformément aux dispositions de l'article L.3332-19 du Code du travail
- Durée de la délégation : 26 mois à compter de l'Assemblée générale

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,94%**

0,06%

Abstention: 609 voix

Note

¹ Ss'impute sur le montant du plafond de 70 M€ visé à la 26ème résolution





Limitation globale du montant des émissions effectuées

26^{ème}
résolution
(extraordinaire)



Limitation globale du montant des émissions effectuées en vertu des 23^{ème} et 25^{ème} résolutions de la présente Assemblée générale et des 20^{ème}, 21^{ème}, 22^{ème}, 23^{ème} et 24^{ème} résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 14 mai 2020

- 70 M€¹ pour les augmentations de capital qui pourront être faites immédiatement ou à terme en vertu des 23ème et 25ème résolutions de la présente Assemblée générale et des 20ème, 21ème, 22ème, 23ème et 24ème résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 14 mai 2020
- 300 M€² pour les émissions de valeurs mobilières représentatives de créances qui pourront être faites en vertu des 20ème, 21ème, 22ème, 23ème et 24ème résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 14 mai 2020

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR **99,97%**

0.03%

Abstention: 654 voix

Notes

- Il est précisé que ce montant pourra être majoré, le cas échéant, du montant nominal de l'augmentation de capital résultant de l'émission d'actions supplémentaires pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions de la Société
- 2 Il est précisé que ce montant pourra être majoré, le cas échéant, de toute prime de remboursement au-dessus du pair





Pouvoirs pour les formalités

27ème
résolution
(ordinaire)

Pouvoirs des formalités

• Pouvoirs pour effectuer les publications et formalités légales

RESOLUTION ADOPTÉE

POUR

> 99,99%

CONTRE

< 0,01%

Abstention: 545 voix



Avertissement



Cette présentation est susceptible de contenir des informations et déclarations prospectives concernant Rothschild & Co SCA (« Rothschild & Co ») et ses filiales (formant ensemble le « Groupe Rothschild & Co »), ainsi que les résultats de Rothschild & Co et du Groupe Rothschild & Co. Ces informations prospectives ne sont pas historiques. Bien que Rothschild & Co et sa Direction estiment qu'elles reposent sur des hypothèses raisonnables, les informations et déclarations fournies restent par nature soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes pouvant entraîner des différences importantes entre les données réelles et les chiffres ou renseignements annoncés, suggérés ou prévus dans ce document. Parmi ces risques et incertitudes figurent ceux qui sont présentés ou identifiés dans les documents publiés par Rothschild & Co pour satisfaire les exigences de publication périodique d'informations et qui sont déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Rothschild & Co ne s'engage pas à actualiser ces informations et déclarations prospectives, sauf si la législation et la réglementation en vigueur l'exigent. Dans tous les autres cas, Rothschild & Co décline toute obligation de mettre à jour ou de modifier lesdites informations et déclarations, que ce soit suite à la mise à disposition de nouvelles informations et déclarations, à la survenue de nouveaux événements ou pour tout autre motif. Aucune déclaration ou garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite, n'est fournie quant à l'exactitude, au caractère exhaustif, à la cohérence ou à la fiabilité des renseignements inclus dans le présent document. Celui-ci ne saurait se substituer au jugement du lecteur. Les opinions exprimées dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Cette présentation a été préparée uniquement à titre d'information et ne saurait être interprétée comme constituant une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers. De même, elle ne prétend pas fournir (et ne doit pas être considérée comme fournissant) de quelconques conseils d'investissement. Ce document ne tient aucun compte des objectifs d'investissement, de la situation financière et des besoins spécifiques du lecteur.

Pour de plus amples informations concernant Rothschild & Co, veuillez consulter notre site internet : www.rothschildandco.com

